

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 5 OCTOBRE 2020**

**Par le Service des communications
et des relations publiques**

Les Hautes-Laurentides passeront-elles au rouge?

Le nombre de nouveaux cas dans les prochains jours sera déterminant



KATHLEEN GODMER
kgodmer@inmedias.ca

Lors du point de presse hebdomadaire du Centre de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU), le 5 octobre, on s'entendait pour dire que dans la MRC d'Antoine-Labelle, le point chaud de l'écllosion était Mont-Laurier et principalement lié au milieu scolaire.

Bien que n'étant pas en zone rouge, la région pourrait en venir à voir fermer les écoles où trop de cas seraient déclarés. « La fermeture d'école se fait selon une analyse au cas par cas. Ce ne sera pas l'ensemble des écoles qui fermeraient en même temps. Ça pourrait même être des fermetures par niveau ou par cycle. Plusieurs facteurs influencent la prise de cette décision : le nombre de cas déclarés et confirmés chez les élèves, le nombre d'employés et enseignants touchés, la capacité

de l'école en question d'offrir de l'enseignement à distance. Il y a plusieurs choses à prendre en compte », a expliqué Sylvain Pomerleau, directeur général adjoint au Programme santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche.

Revenant sur le fait que Mont-Laurier était un point chaud, le directeur de la Santé publique des Laurentides, Dr Éric Goyer, a expliqué qu'« il faut comprendre qu'actuellement, la façon dont la maladie se propage est beaucoup par écloison. Donc quand quelqu'un est touché dans un milieu, et que les mesures ne sont pas respectées ou ne sont pas optimales, on constate la multiplication des cas. Je ne parle pas nécessairement d'un établissement ou d'un lieu précis, mais d'un environnement en général ».

Dr Goyer a enchaîné avec un autre point : « C'est un peu normal quand on a une écloison qu'on en découvre d'autres, parce qu'on cherche

activement à tester les gens qui ont été en contact et ça vient hausser le nombre de cas. L'explication de tout ça, qu'on remarque le plus, est celle de la personne qui a été contact avec un cas positif venant d'une région plus chaude et qui rapporte ça dans son milieu. Souvent, un milieu où l'ensemble des mesures ne sont pas en place ou ne sont pas respectées correctement. C'est là qu'apparaissent d'autres cas. (...) Un bon exemple est justement les écoles où les mesures sont en place et maximales, mais la transmission provient de l'extérieur où les mesures sont relâchées et peuvent provenir de la famille, de la famille élargie, de rencontres entre amis ».

« En zone orange, dont font partie Mont-Laurier et le nord du territoire laurentien, il est très important de respecter les mesures et il ne faut pas miser sur le fait que le virus ne circule pas chez nous. Ce n'est pas vrai. Il peut arriver et se développer très

rapidement. »

- Dr Éric Goyer, directeur de la Santé publique des Laurentides

Encore au palier orange, Antoine-Labelle a vu, au cours de la dernière semaine, plusieurs cas se confirmer.

Face à l'inquiétude de voir la région passer au rouge, Dr Goyer a expliqué qu'« il y a plusieurs critères pour passer à un autre palier. Actuellement, on est extrêmement sensible au critère le plus important, qui est le nombre de nouveaux cas par période de temps. Ces données-là sont regardées plusieurs fois par semaine avec le ministère et l'Institut national de santé publique pour déterminer la couleur de chaque région ou sous-région. Dans le cas d'Antoine-Labelle, je dirais que c'est vraiment le nombre de nouveaux cas qui vont apparaître dans les prochains jours qui vont déterminer si la MRC passe en zone rouge ».

ACTUALITÉS

Covid-19

Augmentation marquée des cas dans la région


Bien que la région de la MRC d'Antoine-Labelle soit reconnue comme faisant partie des moins touchées par la Covid-19, elle s'est vue classée en zone orange la semaine dernière. De plus, des cas confirmés se sont ajoutés au bilan. En date du 2 octobre, le bilan du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) fait état, pour Antoine-Labelle, d'un cumulatif de

44 cas confirmés, dont sept cas actifs. Le nombre de décès, pour sa part, n'a pas bougé et est resté à un depuis le début de la pandémie au mois de mars. Toujours à la même date sur le territoire des Laurentides, on comptait un total de 4 874 cas confirmés, dont 283 actifs et 281 décès. Sur le territoire laurentien, il est maintenant question de 4 315 personnes guéries. 📷 (Photo gracieuseté)



Des banderoles pour remercier les professionnels et les médecins

Le 1er octobre, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) annonçait qu'afin de remercier les professionnels et les médecins pour leurs efforts depuis le début de la pandémie, il a déployé des banderoles sur toutes ses installations. Ce geste de reconnaissance reflète le sentiment de fierté de la direction qui, depuis le mois de mars, est à même de constater tout l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble des professionnels et des médecins qui composent

l'organisation. Pour la présidente-directrice générale, Rosemonde Landry, cette action prend tout son sens dans ce contexte particulier de pandémie. « Nos professionnels et nos médecins se dévouent sans compter pour offrir des soins et des services de qualité à la population des Laurentides. Les derniers mois ont été très intenses. Tous ont redoublé d'efforts pour faire face à la situation. Je suis très fière de mes troupes. » 

Le CISSSLAU accueille 453 nouveaux préposés en CHSLD

Le 1er octobre, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) accueillait 453 nouveaux préposés en CHSLD dans l'ensemble de ses centres d'hébergement. Débutée en juin dernier, la formation accélérée « Devenir préposé en CHSLD » est maintenant terminée. Les préposés fraîchement diplômés sont maintenant à l'œuvre. Selon le CISSSLAU,

leur présence s'avère des plus appréciées, compte tenu du contexte de pandémie qui prévaut depuis le mois de mars dernier. Pour le CISSSLAU, l'entrée en fonction de ces 453 préposés en CHSLD vient répondre à un grand besoin et l'organisation se réjouit de la réussite de ce projet d'envergure. 🙌

Info de la Lièvre, 7 octobre 2020, p. 46

Info du Nord Vallée de la Rouge, 7 octobre 2020, p. 26

Info du Nord Sainte-Agathe, 7 octobre 2020, p. 29

Info du Nord Tremblant, 7 octobre 2020, p. 36

LE CISSS DES LAURENTIDES
EMPLOIS DISPONIBLES

**CHARGÉ(E)S
DE PROJET**

Architecture
Ingénierie
**Technique
du bâtiment**

Territoire d'Antoine-Labelle

La Direction des services techniques du CISSS des Laurentides souhaite retenir les services de candidats d'expériences via une banque de candidatures selon les profils suivants (architecture, ingénierie ou technique en bâtiment) pour poursuivre la réalisation de différents projets en maintien d'actifs et en rénovation fonctionnelle. Ces chargés de projets, dont les services seront requis sur une base sporadique, en fonction de l'évolution des projets, seront intégrés aux équipes de chantier.

Dans le cadre du mandat, selon la structure de gouvernance des différents projets, le candidat sera responsable de l'ensemble des activités reliées aux projets dont il a la charge. Il peut également, en cours de mandat, être appelé à participer à la production de plans fonctionnels et techniques (PFT), d'études de faisabilité et d'estimation de coûts de travaux.

Pour connaître le détail des profils recherchés, les conditions offertes et tous les détails :



La DifférenceEnSanté.ca / Trouvez un emploi / Emplois en demande

Québec 

150000255-1

Info du Nord Vallée de la Rouge, 7 octobre 2020, p. 3

Info du Nord Sainte-Agathe, 7 octobre 2020, p. 6

Info du Nord Tremblant, 7 octobre 2020, p. 3

À LA UNE

Alerte orange dans les Hautes-Laurentides

Le « nord » encore en bonne posture



MAXIME COURSOL
mcoursol@inmedias.ca

Bien que de nombreuses restrictions se sont abattues sur les Laurentides afin de juguler la hausse des cas de COVID-19, la région entre Saint-Sauveur et Mont-Laurier est encore relativement épargnée par la 2^e vague.

Le 1^{er} octobre, les résidents du nord et de l'ouest des Laurentides se sont réveillés en zone orange, ce qui entraîne une foule de mesures restrictives, afin de juguler la hausse des cas de COVID-19. Selon le Dr Éric Goyer, directeur de santé publique des Laurentides, cette décision a été prise par Québec, afin d'envoyer un message à la population et surtout, de prendre des précautions pour les MRC limitrophes à celles des Basses-Laurentides, qui elles, ont passées au niveau d'alerte rouge.

« On parle d'une action préventive pour couper la transmission chez nous, a-t-il déclaré en conférence de presse téléphonique. On craint l'effet tache d'huile. Avec les échanges commerciaux entre les régions, le virus se transmet. » C'est la hausse du nombre de cas, l'augmentation du taux de positivité des tests et le nombre important de déplacements entre notre région et Montréal qui ont motivé la décision de faire passer les Basses-Laurentides au palier rouge et le reste de la région au palier orange.

En date du 5 octobre, 11 écoles publiques et un milieu de garde étaient aux prises avec une éclosion, dans l'ensemble des Laurentides. Plusieurs cas avaient également été signalés dans les milieux sportifs civils. Enfin, entre 7 et 12 milieux de vie pour aînés (CHSLD, résidences privées...) comptaient plus de deux cas entre leurs murs, surtout au sud de Saint-Jérôme.

ÉVITER LES DÉPLACEMENTS

Les déplacements d'une zone rouge à une zone orange ne sont désormais autorisés que pour aller travailler, s'approvisionner ou lorsqu'on a un enfant en garde partagée. Pour l'instant, la police tient des barrages routiers occasionnels la fin de semaine pour sensibiliser la population des zones rouges et les dissuader d'aller dans le « nord ». Aucune contravention n'est encore distribuée cependant.



« Ce printemps, on a vu qu'il était difficile d'imposer un cordon sanitaire vu les services dans notre portion sud que doivent aller chercher nos citoyens du nord. Actuellement, on trouve donc que de favoriser la sensibilisation est une bonne approche », avance le Dr Goyer.

DES AMENDES SALÉES POUR LES RÉCALCITRANTS

Même si notre région est une zone orange, des opérations policières pourraient être réalisées dans les bars et les restaurants pour s'assurer que les résidents des zones rouges ne fréquentent pas d'endroits similaires à ceux dont les activités sont suspendues dans leur territoire de résidence. Des amendes, allant de 1000\$ à 6000\$, pourront être

imposées aux récalcitrants. Comme l'a indiqué le premier ministre François Legault en conférence de presse le 30 septembre, « les restrictions de la zone où vous habitez vous suivent si vous changez de zone. »

De plus, les policiers peuvent désormais remettre des constats portatifs pour des rassemblements illégaux dans les résidences privées excédant 6 personnes ou 2 familles, dans les zones d'alerte orange. Enfin, des constats portatifs pourront également être remis lorsque l'obligation de porter le couvre-visage n'est pas respectée dans les manifestations, et ce, partout au Québec, indépendamment du niveau d'alerte en vigueur. ●

CAS ACTIFS ENTRE LE 28 SEPTEMBRE ET LE 4 OCTOBRE DANS LES LAURENTIDES PAR MRC

- Antoine-Labelle: 10
- Laurentides: 8
- Pays-d'en-Haut: 7
- Argenteuil: 3
- Rivière-du-Nord: 66
- Mirabel: 40
- Deux-Montagnes: 75
- Thérèse-de-Blainville: 102

Dossier en continu sur le Web Pandémie de la COVID-19

Des développements liés à la pandémie de la COVID-19 se produisent chaque jour au Québec et dans la région. *L'Info du Nord* suit la situation de près et publie en temps réel divers contenus sur ses sites Web et pages Facebook en lien avec les plus récentes nouvelles liées au dossier. Les informations publiées dans cette édition étaient les plus à jour au moment d'aller sous presse lundi. Les choses peuvent évoluer rapidement, nous vous invitons donc à consulter notre site Web <https://informationdunordvalleedelarouge.ca/> pour les plus récentes mises à jour.

Info du Nord Vallée de la Rouge, 7 octobre 2020, p. 23

Info du Nord Sainte-Agathe, 7 octobre 2020, p. 14

Info du Nord Tremblant, 7 octobre 2020, p. 35

ACTUALITÉS



Nicole Bouthillette, Sonia Goupil, stagiaires et Nathalie Dufour, préposée aux bénéficiaires mentor, entourent Mme Alice Constantineau, résidente au Pavillon Philippe-Lapointe à Sainte-Agathe-des-Monts. (Photo gracieuseté)

Le CISSS des Laurentides accueille 453 nouveaux préposés

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides a accueilli 453 nouveaux préposés en CHSLD dans l'ensemble de ses centres d'hébergement.

Débutée en juin dernier dans tous les centres de formation professionnelle des Laurentides, la formation accélérée *Devenir préposé en CHSLD* est maintenant terminée. Les préposés fraîchement diplômés sont à l'oeuvre. Leur présence s'avère des plus appréciées, souligne le CISSSLAU,

compte tenu du contexte de pandémie qui prévaut depuis le mois de mars.

« Nous sommes vraiment heureux de l'arrivée de ces nouveaux employés. Ils apportent du soutien et un vent de fraîcheur qui, combinés à l'expertise et au dévouement de nos équipes, représentent une valeur ajoutée à notre offre de soins et service », a tenu à mentionner la présidente-directrice générale du CISSS, Rosemonde Landry. 📌

Accès, 7 octobre 2020, p. 7

Le Nord, 7 octobre 2020, p. 7

ACTUALITÉ

PRÈS DE 500 NOUVEAUX PRÉPOSÉS AUX BÉNÉFICIAIRES

Simon Cordeau (initiative de journalisme local) – Le CISSS des Laurentides vient d'accueillir 453 nouveaux préposés en CHSLD, qui viennent de terminer une formation accélérée débutée en juin dernier.

« La première semaine a été difficile, mais on s'ajuste. » Valérie Lapensée est responsable des communications pour le STLLSS (Syndicat des travailleuses et travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux). Elle craignait des frictions entre les employés déjà en poste et les nouveaux arrivés, mais l'accueil s'est bien déroulé. « L'écho est à peu près le même partout dans les Laurentides. Pour le moment, ça se passe bien! »

Former ces nouvelles recrues n'a pas été de tout repos. La formation régulière, qui compte 870 heures, a été transformée en un programme accéléré de 375 heures. « L'équipe enseignante a été magnifique. Ils se sont retournés sur un 10 sous! » raconte Stéphan Laurence, directeur du Centre de formation professionnelle (CFP) Performance Plus, à Lachute, où 156 nouveaux préposés ont suivi leur formation cet été. Il salue la réussite de ses élèves.

« Les gens qui ont suivi la formation étaient vraiment disciplinés. Ce n'était pas simple pour eux, avec l'été, la canicule, le masque, la visière... Il faisait très chaud! » Mais les

recrues ont persévéré. « Tous ceux qui ont suivi la formation jusqu'à la fin ont réussi. »

Cependant, même avec la formation, les nouveaux préposés ont encore beaucoup à apprendre. « C'est sûr qu'il y a des petits ajustements parfois à faire, » dit Mme Lapensée. « Ils apprennent sur le tas. » Ils sont épaulés par leurs collègues qui ont plus d'expérience, et s'ils sont incertains ou démunis devant une situation, ils n'hésitent pas à aller chercher l'aide d'un collègue.

■ NOUVELLES VIES

Danièle Picard travaille maintenant au CHSLD des Hauteurs à Sainte-Adèle. Avant la pandémie, elle était directrice du spa de l'Hôtel St-James, un prestigieux 5 étoiles au cœur du Vieux-Montréal, où elle a travaillé 17 ans. « Je me suis adaptée rapidement. C'était un chemin naturel. » Elle dit que sa formation de massothérapeute lui a donné une longueur d'avance durant sa formation. Mme Picard adore déjà son nouveau métier. Elle se réjouit d'être attitrée aux mêmes résidents, pour créer une stabilité. « On peut personnaliser notre approche. Ça nous permet de donner une qualité de soins et de faire plus partie de leur vie. » Dans son ancienne carrière, Mme Picard a massé des vedettes et des premiers ministres, mais pour elle, son nouveau travail est tout aussi important. « Moi, je les aime, les humains. Je les traite aussi bien. Ce sont

mes petites vedettes à moi, » confie-t-elle, en parlant de ses nouveaux résidents.

Ça faisait longtemps que Tammy Pépin Jubinville pensait à faire la formation pour devenir préposée aux bénéficiaires. Mais pour la mère monoparentale qui travaillait dans une garderie en milieu familial, retourner aux études était impossible. Lorsque le gouvernement Legault a annoncé le nouveau programme, elle a sauté sur l'occasion. « Toute ma famille est dans les hôpitaux depuis 20 ans. Donc j'ai suivi les traces de ma famille, » explique-t-elle. Elle qui n'avait jamais mis les pieds dans un CHSLD avant la pandémie se dit choyée.

« Tout le monde est gentil, c'est une belle ambiance, c'est familial. Et je parle pour mes collègues aussi. On a juste du bien à dire! »

■ DES RENFORTS INSUFFISANTS

Malgré l'arrivée de sang neuf, ces nouveaux renforts sont bien insuffisants. « Notre personnel est tellement épuisé, confie Mme Lapensée. Ça leur permet de respirer, mais sans plus. Notre personnel est en détresse psychologique. » Au Pavillon Philippe Lapointe de Sainte-Agathe, par exemple, 101 quarts de travail ont été effectués par du personnel d'agences privées, juste la semaine dernière. « Il en manque encore énormément. »



Claudie Bélanger et Suzanne Picard, PAB mentors, ainsi que Danièle Picard, stagiaire, au CHSLD des Hauteurs de Sainte-Adèle.

ACTUALITÉ

COVID-19

LES LAURENTIDES SOUS CONTRÔLE, MAIS LES CAS AUGMENTENT

Simon Cordeau (Initiative de journalisme local) – En date du 5 octobre, il y a 323 cas actifs dans l'ensemble de la région des Laurentides, dont 71 dans la MRC de La Rivière-du-Nord et 10 dans la MRC des Pays-d'en-Haut. Le groupe d'âge qui préoccupe le plus les autorités sanitaires celui des 18 à 35 ans.

Le CISSS des Laurentides a fait le point lundi après-midi sur la situation de la COVID-19 dans les Laurentides, durant une conférence téléphonique : une situation encore sous contrôle, mieux qu'au printemps, mais où le nombre de cas continue d'augmenter.

Sur les 804 milieux de vie gérés par le CISSS des Laurentides, seulement 7 sont en éclosion, c'est-à-dire qu'ils ont 2 cas ou plus, alors que 5 autres établissements sont en pré-éclosion (1 cas suspecté ou confirmé) ou en fin d'éclosion.

En milieu hospitalier, il n'y a que 2 éclosions actives : à l'Hôpital Laurentien de Sainte-Agathe, qui compte 6 cas, et à l'Hôpital de Saint-Jérôme, qui compte moins de 5 cas. Les deux hôpitaux n'ont toutefois pas enregistré de nouveaux cas dans les 6 derniers jours.

Seulement 12 patients sont hospitalisés, mais aucun n'est aux soins intensifs.

Il y a aussi 11 écoles où 2 cas ou plus ont été détectés, ainsi qu'un service de garde. « On voit que notre manière d'aborder le problème porte fruit », affirme Dr Eric Goyer, directeur de santé publique des Laurentides,



Eric Goyer, directeur de santé publique des Laurentides

qui semblait prudemment optimiste durant la conférence téléphonique, bien qu'il appelait toujours à la prudence.

Les proches aidants sont toujours les bienvenus dans toutes les installations du CISSS. Les visites humanitaires, par exemple pour les patients en fin de vie, sont maintenues.

Le CISSS des Laurentides a aussi embauché 16 nouveaux gestionnaires de site en CHSLD pour mieux gérer les éclosions et les risques liés à la COVID. Ces gestionnaires travailleront étroitement avec les médecins et les résidences pour assurer une meilleure gestion. Il reste toutefois encore des postes à combler.

Bientôt le CISSS rendra disponible sur son site web des courbes épidémiques et des données sur les groupes d'âge touchés, dans un effort pour rendre l'information plus accessible à la population.

Dr Eric Goyer a rappelé l'importance des 4 consignes de bases :

- 1 Si vous avez des symptômes, restez à la maison et passez un test de dépistage.
- 2 Lavez-vous les mains, souvent.
- 3 Restez à une distance de 2 mètres des autres, en tout temps.
- 4 Si ce n'est pas possible, portez le couvre-visage.

ACTUALITÉ

29 CAS RECENSÉS L'ÉCOLE SAINT-STANISLAS FERMÉE JUSQU'À NOUVEL ORDRE

Luc Robert - À la recommandation de la Santé publique des Laurentides, l'école secondaire Saint-Stanislas de Saint-Jérôme a été officiellement fermée le 30 septembre en après-midi, pour une période indéterminée.

« En fin de journée, nous comptons 27 élèves et deux membres du personnel ayant testé positif (à la Covid-19). À partir de vendredi, les élèves ont pu recevoir de l'enseignement à distance », a confirmé Mme Nadyne Brochu, conseillère en communication au Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord (CSSSDN).

■ FERMETURE TEMPORAIRE

Dans un communiqué émis aux parents le 30 septembre en soirée, le directeur de l'école, M. Jean-Pierre Tremblay, a expliqué que la directive leur est parvenue sur le tard, en fin de journée.

« À 14 h 30, nous avons eu la directive de la direction de la Santé publique de procéder à une fermeture temporaire de l'école. (...) Suite à cette annonce, nous avons procédé à l'organisation du départ des élèves. Les TES (techniciens en éducation spécialisée) sont passés dans chaque classe, pour expliquer la situation et demander aux élèves de récupérer leurs effets, afin de pouvoir suivre les cours à distance. Pour les élèves qui en

avaient besoin, nous leur avons fourni des sacs ».

« Notre priorité était le retour de nos élèves en autobus. (Toutefois), je tiens à vous rassurer, à l'effet qu'aux heures de départ, les élèves testés positifs ou étant à risque modéré avaient été retirés et n'ont pas pu prendre l'autobus », a précisé le directeur.

■ INVENTAIRE DES CAS

« La Santé publique faisait l'étude des cas identifiés positifs. Elle était en attente des résultats des tests, qui avaient eu lieu cette semaine (NDLR: lundi et mardi), afin de faire un portrait complet de la situation. La santé publique nous a demandé de procéder à la fermeture de l'école et nous ne pourrions pas y avoir accès dans les prochains jours, du moins d'ici à lundi », a ajouté le directeur de l'école.

Au moment d'aller sous presse, lundi, l'école n'était pas encore rouverte.

■ CEUX EN CONFINEMENT ?

Le principal de la maison d'enseignement a assuré que les étudiants déjà en confinement à la maison, qui étaient au nombre de 130 le 28 septembre dernier, ne seront pas oubliés. « Nous sommes conscients que certains élèves, qui sont présentement en isolement à la maison, n'ont pas pu récupérer

leurs effets personnels. Nous vous reviendrons rapidement avec de l'information à cet effet (via courriel). Pour les élèves n'ayant pas accès à un outil technologique, nous (vous) contacterons dans les prochains jours (pour les cours virtuels). La situation étant qu'il ne sera pas possible d'entrer dans l'école, nous vous reviendrons rapidement avec une solution ».

■ INSÉCURITÉ

« En terminant, comme parent, je vous demanderais de prendre quelques minutes ce soir pour discuter de la situation: écoutez (les enfants), car nous sentions leur insécurité aujourd'hui (30 septembre) », a terminé M. Tremblay.

■ SURVEILLANCE DES SYMPTÔMES

De son côté, la Direction de santé publique des Laurentides évalue la situation en continu; une mise à jour de la situation sera communiquée en début de semaine prochaine.

« Pour les parents qui ne recevront pas de directives d'isolement, nous vous demandons de: 1) surveiller les symptômes de votre enfant au cours des 14 prochains jours; 2) si votre enfant développe des symptômes, obtenir un test de dépistage en contactant le 1 877 644-4545. Les principaux symptômes sont: de la fièvre;

l'apparition ou l'aggravation d'une toux; une difficulté à respirer ou une perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale; un mal de gorge, un mal de tête, une douleur musculaire, une fatigue intense, une perte importante de l'appétit, des vomissements et/ou de la diarrhée », a rappelé l'équipe des maladies infectieuses du Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides (CISSSL).

Écoles ayant des cas actifs de COVID-19

Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord

- École aux Quatre-Vents

- Centre Marchand

- École Bellefeuille

- École des Hauts-Sommets

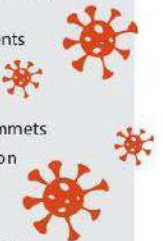
- École du Grand-Héron

- École St-Stanislas

- École Unisson

- Polyvalente St-Jérôme

Données en date du lundi 5 octobre 2020





UN RÉSEAU PRÊT À SUPPORTER

LA SITUATION DEMEURE DIFFICILE CHEZ NOUS

MYCHEL LAPOINTE

mychel.lapointe@infoslaurentides.com

La situation actuelle est claire, selon le portrait qu'en fait le Dr Éric Goyer, directeur de la santé publique des Laurentides; on assiste à une «hausse importante» de cas et on se retrouve actuellement avec «plusieurs milieux en éclosion» dans les Laurentides.

La chose est d'autant plus précise dans la portion sud de la région où on retrouve la très large majorité des 323 cas actifs (en date de lundi).

Une situation qui, de toute évidence, ne semble pas être en voie de changer à court terme.

Heureusement, nous assure Sylvain Pomerleau directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche au CISSS des Laurentides, le réseau serait en mesure de supporter la pression que pourrait provoquer la poursuite de la hausse des cas.

STATISTIQUES

Selon les chiffres dévoilés par le CISSS, vendredi dernier, on dénombrait 764 cas de COVID-19 à Saint-Jérôme depuis le début de la pandémie.

Dans Laurentides, Saint-Jérôme devançait (en nombre de cas) Blainville (546), Mirabel (478), Saint-Eustache (451), Sainte-Thérèse (376) et Boisbriand (324).

Les quatre MRC du sud de la région (qui, on le sait, se retrouvent en zone rouge depuis la semaine dernière) affichaient au 1^{er} octobre (le CISSS publie le vendredi les statistiques compilées le jeudi) un total de 4171 cas.

Selon les chiffres compilés par MRC, ça donne 1 657 cas pour Thérèse-de-Blainville, 1 171 pour Rivière-du-Nord, 865 pour Deux-Montagnes et 478 pour Mirabel (une ville, une MRC).

Bien entendu, la concentration de la population laurentienne dans les quatre MRC en question y est pour beaucoup.

Précisons également que les trois MRC du sud de la région font partie de la Communauté

métropolitaine de Montréal qui est encore passablement touchée actuellement par la COVID-19.

SAINT-JÉRÔME

À la lumière chiffres fournis par le CISSS des Laurentides, on dénote une hausse constante à Saint-Jérôme.

À cet égard, le maire demande de la collaboration de la part de la population.

«Depuis le début de la crise, la population et les entreprises ont fait preuve d'une grande discipline pour suivre à la lettre les consignes de la Santé publique et je tiens à les féliciter. Ceci étant dit, Québec nous demande maintenant de faire un effort supplémentaire pour les 28 prochains jours en réduisant au minimum les déplacements et les rassemblements privés. Je compte sur vous tous pour stopper la transmission communautaire» souligne Stéphane Maher.

Quant à savoir ce qui est ouvert ou fermé, on peut communiquer avec la Centrale du citoyen. Pour toute information supplémentaire, la population est invitée à composer le 450-565-5000 ou encore à faire une demande en ligne à vsj.ca.

RIVIÈRE-DU-NORD

En outre, dans les quatre autres municipalités de la MRC de la Rivière-du-Nord, la montée du virus est quelque peu moins marquée, quoique tout de même présente.

On parle de 137 cas à Sainte-Sophie, 123 à Saint-Colomban et 95 à Prévost. À Saint-Hippolyte on en est à 50 cas.

AÎNÉS

Au niveau des aînés, il est heureux de constater qu'aucun CHSLD de Saint-Jérôme ne figure au tableau du ministère de la Santé et des services sociaux au 3 octobre dernier (le plus récent relevé).

Au niveau de la région des Laurentides, on doit malheureusement parler du cas du Centre d'hébergement Saint-Eustache qui est considéré «sous surveillance» avec 27 cas enregistrés (16 % du nombre de lits) et six décès.

Sur le plan des résidences privées, le Manoir Les retrouvailles et la Résidence du verger (toutes deux sur le territoire de Saint-Jérôme)

présentent respectivement 11 cas et sont «sous surveillance». Il faut par contre parler d'une nette amélioration, comparé à il y a quelques semaines à la Résidence du verger. Depuis le début de la pandémie, on compte trois décès à la Résidence du verger et un au Manoir Les Retrouvailles. De plus, trois cas ont été déclarés au Vice Versa.

ÉCOLES

Par ailleurs, on enregistre des cas dans certaines écoles du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN).

Selon le tableau fourni par le MEQ en date du 1^{er} octobre, trois écoles secondaires du territoire de Saint-Jérôme étaient touchées. Soient les écoles des Hauts-Sommets et Saint-Stanislas ainsi qu'à la polyvalente Saint-Jérôme.

Rappelons que l'école Saint-Stanislas de Saint-Jérôme est fermée jusqu'à nouvel ordre depuis le 30 septembre dernier.

La décision en ce sens a été prise, suite à une recommandation de la Direction de la santé publique des Laurentides qui avait reçu une portion des résultats de tests menés lundi et mardi de la semaine dernière au cours d'un dépistage massif à l'école.

Lundi, on parlait de 39 élèves infectés et un membre du personnel.

De plus, lundi dernier, au Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, on fait état de deux cas à la polyvalente où on a fermé deux classes par mesure préventive (en fait, depuis une semaine, un groupe a été ouvert, mais un autre a été fermé en raison d'un nouveau cas) et un cas à l'école secondaire Cap-Jeunesse (qui n'était, bizarrement, pas inscrit au tableau du MEQ).

On parle également d'un cas au Centre Marchand (éducation des adultes).

Sur le plan des écoles primaires, figurent au tableau du MEQ les écoles Bellefeuille (Saint-Jérôme), du Grand-Héron (Sainte-Sophie), Aux quatre vents (Mirabel) et À l'unisson (Mirabel).

C'est à l'école Bellefeuille que c'est plus significatif avec sept élèves et un membre du personnel qui ont été testés positifs. Un groupe y a été fermé.

PROCHES AIDANTS

Par ailleurs seules les visites des proches aidants sont dorénavant autorisées dans les établissements du CISSS des Laurentides.

«Ces nouvelles règles nous permettent de maintenir un certain nombre de visiteurs incontournables et d'éviter que nos usagers soient maintenus dans la solitude comme ce fut parfois le cas lors de la première vague de COVID-19. Néanmoins, nous devons limiter la circulation dans nos différents milieux de soins et de services afin de réduire les risques de contamination et de faciliter l'application de mesures de protection pour tous» fait savoir Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides.

Des exceptions s'appliquent aux personnes en soins palliatifs, en fin de vie ou encore pour les enfants nécessitant la présence de leur parent, de même que dans les secteurs pour lesquels un accompagnateur est requis.

Les consignes détaillées qui encadrent la venue des proches aidants sont disponibles sur le site <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/personnes-hospitalisees-ou-residant-en-chsld-ri-rtf-ou-tpa-covid-19/>

MANIFESTATION

Par ailleurs, la police évalue à moins d'une vingtaine le nombre de personnes qui ont participé à une manifestation contre le port du masque, samedi à Saint-Jérôme.

«Au départ de la manifestation et pendant l'événement, sensibilisation et plusieurs avertissements ont été adressés à l'endroit des manifestants afin qu'ils respectent les mesures sanitaires (puisque ce n'était pas le cas, surtout la distanciation et le port du masque). Après plusieurs avertissements officiels et la continuation du non-respect des consignes de la part des manifestants, les policiers ont rédigé 8 constats d'infractions en matière mesures sanitaires (masque et distanciation), ainsi que trois pour le non-respect de règlements municipaux» rapporte l'agent Chantal Bellemare, policier aux relations communautaires et médiatiques au Service de police de Saint-Jérôme.

RENOUVELLEMENT DE LEUR CONVENTION COLLECTIVE

LES PROFESSIONNELLS EN SOINS **ATTENDENT** DEPUIS LE 31 MARS



Afin de respecter les directives de la Santé publique, les membres de l'APTS ont manifesté leur impatience en tenant diverses actions de visibilité dans les établissements du CISSS des Laurentides.

(CA) - Les membres de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) des Laurentides, sans convention collective depuis le 31 mars dernier, ont manifesté à l'intérieur des différents établissements du CISSS, le 30 septembre.

«Notre convention collective est échue depuis six mois aujourd'hui. Avec des augmentations salariales de seulement 5 % sur cinq ans, la dernière offre du gouvernement était non seulement loin d'être à la hauteur de nos attentes, mais elle était aussi méprisante», a indiqué Marie-Eve Meilleur, représentante nationale de l'APTS pour la région des Laurentides.

La surcharge de travail dont sont victimes les professionnelles et techniciennes en soins des Laurentides est un autre point sur lequel les deux partis sont loin de s'entendre.

«La partie patronale reste sur ses positions et n'offre rien pour s'attaquer réellement à ce problème. Nous manifestons aujourd'hui pour que le gouvernement comprenne que nous en avons assez d'être mises de côté».

«AU BOUT DU ROULEAU»

Afin de respecter les directives de la Santé publique, les membres de l'APTS ont manifesté leur impatience en tenant diverses actions de visibilité dans les établissements du CISSS des Laurentides. Selon elles, la crise que vit le Québec depuis six mois a démontré les impacts réels de la pénurie de personnel sur le réseau de la santé.

«Le personnel du réseau est au bout du rouleau, insiste Marie-Eve Meilleur. Il est plus que temps de mettre en place des mesures améliorant concrètement l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre pour amener du sang neuf afin de soutenir les équipes en place.»

Pour l'APTS, qui regroupe et représente quelque 56 000 membres, dont 3800 dans les Laurentides, la bonification des primes mises en place pour tenir compte des diverses réalités vécues en marge de cette crise démontrerait la bonne volonté du gouvernement.

«Il s'agit pourtant d'outils essentiels pour amener des ressources à s'engager dans les secteurs névralgiques de notre réseau public, si le réseau n'a pas de bonnes conditions de travail, c'est ultimement la population qui en paiera le prix, notamment par des bris de services.»

À QUÉBEC

Au CISSS des Laurentides, questionné à ce sujet, on nous a répondu que ce dossier en est un de portée nationale et que par conséquent, on ne se prononcerait pas.

«Le CISSS des Laurentides n'est malheureusement pas en mesure de vous émettre quelconque commentaire en lien avec ces négociations, puisque celles-ci se déroulent au niveau national et non au niveau local. Nous surveillons toutefois avec intérêt le déroulement de celles-ci, puisque nous avons à cœur le bien-être du personnel représenté par cette instance syndicale.»

▼ POUR LES PROBLÉMATIQUES
DE SANTÉ MENTALE

LE CISSS ET LE SPVSJ S'UNISSENT

Le CISSS des Laurentides et le Service police de la Ville de Saint-Jérôme travaillent dorénavant de concert pour faire face aux problématiques de santé mentale sur le territoire.

Le but premier de cette association est, nous dit-on, de «consolider les arrimages et les pratiques cliniques lors des interventions policières auprès des personnes avec un état mental perturbé».

Le projet se concrétise grâce à l'aide financière d'urgence apportée en mai dernier par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour assurer le rehaussement des services psychosociaux généraux adulte et en santé mentale offerts au sein des établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

PREMIERS RÉPONDANTS

Comme les policiers sont très souvent les premiers répondants lors de situations de crise ou impliquant des individus aux prises avec des troubles mentaux dans la communauté, la mise sur pied d'un tel partenariat prend tout son sens.

«Le CISSS des Laurentides est heureux que le Service de police de la Ville de Saint-Jérôme ait démontré un intérêt à travailler étroitement avec les professionnels de notre établissement afin d'améliorer leurs interventions face à ce type de problématique», d'indiquer Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides.

Et Mme Landry de rajouter que «le partenariat entre le CISSS des Laurentides et le Service de police de Saint-Jérôme permettra de combiner les rôles de relation

d'aide et de protection du citoyen en s'appuyant sur l'expertise de chacun. Nos intervenants psychosociaux vont pouvoir soutenir davantage le travail des patrouilleurs en jouant un rôle-conseil lors de leurs interventions et orienter la personne en état de crise vers les bons services».

Soulignons que pour soutenir le déploiement de ce projet, du personnel psychosocial est arrivé en poste au CISSS des Laurentides pour permettre tous les arrimages nécessaires.

De plus, le Service de police de la Ville de Saint-Jérôme met un local à la disposition du personnel du CISSS pour faciliter la synergie entre les deux organisations et une proximité des ressources lors des interventions.

BANDEROLES

Par ailleurs, afin de remercier les professionnels et les médecins pour les efforts déployés depuis les tout débuts de la pandémie de la COVID-19, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides a déployé des banderoles de remerciements sur toutes ses installations, du nord au sud, en passant par le centre.

Pour Rosemonde Landry, cette action prend tout son sens dans ce contexte particulier de pandémie.

« Nos professionnels et nos médecins se dévouent sans compter pour offrir des soins et des services de qualité à la population des Laurentides. Les derniers mois ont été très intenses. Tous ont redoublé d'efforts pour faire face à la situation. Je suis très fière de mes troupes».



Les policiers de Saint-Jérôme et le CISSS travailleront dorénavant de concert face aux problématiques de santé mentale.



LE COMMENTAIRE DE MATHIEU LOCAS!

J'aime beaucoup les restaurants de type buffets. À Saint-Jérôme, j'ai laissé plusieurs centaines de dollars à la Caravelle, au Buffet des Continents, au brunch du Vieux Shack ainsi que chez Ming Wah. Malheureusement, depuis le début de la pandémie, rien n'est plus pareil dans ce genre de resto. En compensation, je me paie un buffet de nouvelles. Ouain, un peu cu-cu comme intro... mais je la garde.

-Petit coucou au comité de toponymie de Saint-Jérôme. Dans votre prochaine série de nominations, laissez faire les insanités comme la rue du pétale, de la tendresse ou du rocher-reuisant. Un nom à retenir: CLAUDE BEAULIEU. Un grand Jérômien. Dans son testament, il a demandé à ses héritiers de faire un don de 100 000\$ à Pallia-Vie. Donnez-y pas une rue pour ce geste mais parce qu'il a été impliqué dans sa communauté jusqu'à la fin de sa vie, et par ce don, même après sa mort. Et il ne faut pas oublier qu'il est à la base de la bannière Sports Experts, maintenant la propriété de Canadian Tire.

-Il n'y a pas que Sports Experts qui a vu le jour à Saint-Jérôme. Les bannières Énergie Cardio, avec Alain Beaudry (gérant de la chanteuse Margau), et Couche Tard, avec Alain Bouchard, ont pris naissance ici. Ce dernier cite d'ailleurs Saint-Jérôme dans sa biographie publiée y'a quelques années.

-Si les lieux publics ne sont pas fermés d'ici là, l'aréna de Saint-Antoine, que certains aimeraient rebaptiser l'aréna Jonathan Huberdeau (Jérômien qui endosse l'uniforme des Panthers de la Floride), devrait rouvrir le 16 octobre prochain. D'importants travaux sont présentement en train d'être complétés.

-Précision à mon texte de la semaine dernière sur les nouvelles mesures pour le ramassage des encombrants. Vous auriez dû lire qu'à partir de janvier 2021, il ne sera plus nécessaire d'appeler à la centrale du citoyen pour faire ramasser les encombrants. De la façon dont je l'avais écrit, c'est comme si la mesure entrait en vigueur immédiatement. Mes excuses.

-La Une de la semaine dernière d'Infos Laurentides m'a frappé de plein fouet.

UN BUFFET DE NOUVELLES

Bon texte de Mychel Lapointe quand il a fait dire à Stéphane Maher qu'il en a ras-le-bol des installations temporaires à Saint-Jérôme. Les deux plus gros ministères à Québec sont santé et éducation. À Saint-Jérôme, nous avons l'UQO et plusieurs écoles qui, faute d'espaces, ont vu des unités modulaires apparaître sur les terrains. L'annonce de l'arrivée de préfabriquées à l'hôpital est la goutte qui a fait déborder le vase du maire. Quand on regarde le portrait froidement, on est obligé de dire que le sous-investissement public chronique a fini par rattraper Saint-Jérôme.

-Les séances du conseil municipal de Saint-Jérôme, uniquement sur le Web, un accro à la démocratie. Pense pas! Les habitués du conseil, ceux qui prenaient le micro, sans aucune préparation et souvent sans pertinence, sont écartés du processus. Dorénavant, les citoyens qui ont des préoccupations précises dans leur quartier ne sont que mieux servis. Par contre, si vous avez acheminé des questions, dans les délais prescrits et qu'elles sont mises de côté, faites-moi

signe. Ça va me faire plaisir de poser les questions aux bonnes personnes.

-Facebook amène des sujets pour les journalistes. Sujets qui doivent être confirmés, mais tout de même. Sans être moralisateur, permettez-moi un conseil. Si vous avez une dent contre un élu, le gouvernement ou autre «bébête publique», évitez d'écrire tard le soir. Le vin et la fatigue en font dire de belles à certains.

-L'inauguration du skatepark, au bout de la rue Ouimet, près de l'aréna et des deux terrains de football, a connu un vif succès. Une de mes filles est passée par là et c'était bondé. J'ai aussi été témoin d'une masse de gens le week-end de la Fête du travail dans le parc avec les jeux d'eau et trampolines. On n'attire pas les mouches avec du vinaigre. Saint-Jérôme doit investir dans des installations du genre pour attirer les jeunes familles.

Je demeure disponible à mathieu.locas@hotmail.com

LE NOMBRE DE CAS DE COVID-19 EN HAUSSE

PATRICK HACIKYAN

Patrick.hacikyan@eap.on.ca

La situation empire à Montréal et Québec, qui passent au palier d'alerte maximal. La région des Laurentides est au premier palier d'alerte, avec activité virale accrue dans certaines zones.

Les Laurentides ont connu une augmentation du nombre de cas dans les derniers jours. La région métropolitaine et la ville de Québec passeront bientôt au rouge. La MRC d'Argenteuil n'avait, en date du 28 septembre 2020 que trois cas. Par contre les zones adjacentes comptent toutes des nombres plus élevés de cas de COVID-19.

C'est au nord de la MRC d'Argenteuil qu'il y a le plus de cas, toujours en date du 28 septembre. La MRC Rivière-du-Nord compte actuellement 51 cas actifs, une hausse de six cas par rapport à la semaine passée. Il y a encore une éclosion à l'hôpital Laurentien de Saint-Jérôme. Autour de la MRC d'Argenteuil, la ville de Mirabel est restée stable avec 15 cas actifs. La MRC de Deux-Montagnes compte, pour sa part encore 44 cas actifs, nombre inchangé depuis le dernier relevé. En Outaouais, il y a 167 cas actifs en date du 28 septembre 2020, soit, une augmentation de 27 cas.

Les Laurentides ont actuellement 184 cas actifs, soit une augmentation de 65 cas depuis la semaine passée. Globalement, au Québec, depuis le début de la pandémie il y a eu 72651 cas de COVID-19 avec une augmentation de 750 cas depuis vendredi passé.



North Shore goes red



DIMITRIS ILIAS
Local Journalism Initiative Reporter
For The North-Shore News
dimitri@newsfirst.ca

In a widely anticipated press conference on Monday the 28th of September, premier Legault announce what everyone feared. An increase in cases that merited passing to red level of alert for Montreal Laval, Quebec City and unfortunately for most of the North shore towns including the MRCs of Rivière-du-Nord, Deux-Montagnes and Thérèse-De Blainville.

Once more the restaurant, bar and entertainment sector are hit by a 28 day closure that starts on October 1st and finishes on October 28th. Premier Legault announced that maintaining or not he red alert after the 28th of October will depend on whether or not the cases drop. The government is also cracking down on private gatherings which seem to fuel the Covid-19 cases as of late.

It is characteristic of the severity of the measures that even though the democratic right of protest is maintained, outdoor protesters (Including anti-maskers) must wear a mask and keep the 2 meters distance between them.

Premier Legault announced that his government will support the businesses most hit by the new measures promising financial help to restaurants, bars and entertainment venues.

Measures in force

At home (houses and cottages), visitors from another address are prohibited with the exception of: a single visitor from another address for single individuals, informal caregivers, individuals offering services or support, labor for planned work.

For the CHSLD, RPA private seniors' residence

and RI, visits for humanitarian purposes are allowed as well as visits by informal caregivers (one person at a time and a maximum of two people per day in CHSLDs)

All private gatherings are prohibited as well as activities organized in a public place except for places of worship and funerals (maximum of 25 people and a register must be kept)

To avoid the spread of the virus to different color-coded regions, inter-regional travel is not recommended toward a green, yellow or orange zone and outside Québec (except for essential travel, workers, shared custody, freight transportation)

As far as public venue halls and audiences in indoor public places, auditoriums, cinemas, theatres, libraries and museums are closed.

Restaurants and dining rooms are closed with delivery and takeout orders only. Bars, brasseries, taverns, casinos will all be required to close.

Businesses, stores and boutiques remain open and private professional and health services are open only for services that require an individual's presence

Services are maintained for personal and beauty care services as well as community organizations

North Shore situation

Due to the changes in alert levels announced by the Premier of Quebec, particularly in the Laurentians region, Dr. Éric Goyer, Regional Director of Public Health, answered questions from the media during a press conference on Tuesday September 29. Dr. Goyer stated that the hardest hit MRC was Rivière-du-Nord followed by Thérèse-De Blainville. Although travel between orange, yellow and red zones is discouraged, for the moment it is not forbidden and there will be no police presence or enforcement.



Dr Éric Goyer

NSN asked whether we know where transmission is higher and if we do why not concentrate the measures there rather than closing all the restaurants. Dr. Goyer said that the idea is to limit social gatherings whether it is in the houses or deciding to go out with others to a restaurant thus creating the possibility of transmission. What worries health authorities is the tendency for a rise in the cases. Even though it is the young people getting infected who can fight off the virus, the authorities are proactive in preventing a potential explosion of transmissions to more vulnerable Quebecers overwhelming our health system.

Canadian situation

Unfortunately, Quebec, once more leads in cases closely followed by Ontario and in lieu of an in-person update to the media, Dr. Theresa Tam, Canada's Chief Public Health Officer, issued a statement on September 28th announcing

153,125 cases of COVID-19 in Canada, including 9,268 deaths. 86% of people have now recovered. Laboratories across Canada continue to test at a high rate, with an average of almost 70,000 people tested daily last week and 1.4% of these testing positive. As of Friday September 25th, an average of 1,175 cases were being reported daily across Canada over a seven-day period. The ongoing increase in Canada's daily case count is an indicator of accelerated epidemic growth in some regions of this country. While Canadians and public health authorities alike are rapidly responding to the COVID-19 pandemic, Dr. Theresa Tam asked Canadians to be mindful about the fact that we are in the midst of an "infodemic." That is an overabundance of information about COVID-19, including rumors and misinformation, sometimes deliberately spread.

During any public health crisis, access to reliable, accurate and timely information is essential to protect our health. This is being recognized today by the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) on the International Day for Universal Access to Information (IDUAI).

Public health officials across Canada have been working tirelessly to provide Canadians with the information they need to protect themselves and their families from COVID-19. She urged Canadians who have been eager to absorb as much info about the virus as possible to consult trustworthy information about COVID-19 in the Government of Canada website, Canada.ca/coronavirus. Provincial and local health agency websites, as well as international agencies like the World Health Organization and the Red Cross are places with trustworthy scientific information about the virus and the pandemic it causes.

New address for the screening and assessment clinic in Boisbriand



DIMITRIS ILIAS
Local Journalism Initiative Reporter
For The North-Shore News
dimitri@newsfirst.ca

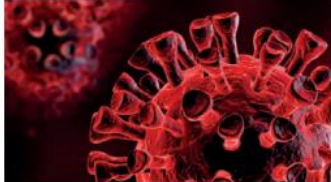
The Integrated Health and Social Services Center (CISSS des Laurentides) is informing the population of the change of address of the designated assessment and screening clinic in Boisbriand.

Starting September 28, medical appointments for screening and evaluations related to COVID-19 will be at 610 boulevard Curé-Boivin, in Boisbriand. The hours of operation remain the same, Monday to Friday, 8 a.m. to 8 p.m. and 8 a.m. to 6 p.m. on weekends.

Although all screenings by appointment will be transferred to the new address as of September 28, the old location on rue Ambroise-Lafortune will continue for two weeks to receive people without an appointment in order to facilitate the transition.

Ms. Rosemonde Landry, President and CEO of the CISSS des Laurentides indicates that everything has been done so that the move has no impact on the screenings. "Since the site of the first clinic was increasingly well known to the population, it was important to plan a period for the transition so that this change would go smoothly. The Boisbriand screening clinic receives more than 700 people per day, with and without an appointment," she explained.

The new clinic location will bring together three services: the medical assessment, the screening clinic and the appointment center. From reception to screening, the user's route has



been designed to facilitate travel and ensure the safety of the population and staff.

When to take a screening test

People who have been in contact with a positive case, who have symptoms of COVID or for whom screening is requested by public health are invited to complete the self-assessment form on Quebec.ca / [decision COVID19](http://decisionCOVID19). If screening is recommended, the person will be directed to the appointment center, by phone or via the online application which is now available on the CISSS des Laurentides website.

All information on screening and making an appointment is available on the CISSS des Laurentides website at www.santelaurentides.gouv.qc.ca, section COVID-19. The CISSS des Laurentides reiterates the importance of carrying out frequent hand hygiene, wearing a mask and maintaining social distancing.



Relocation of home support services from CLSC Jean-Olivier-Chénier



The Integrated Health and Social Services Center (CISSS des Laurentides) is informing citizens that home support services (SAD) of the CLSC Jean-Olivier-Chénier, located at 29, chemin d'Oka in Saint-Eustache, will be offered in new premises, starting Monday, October 5.

The new space will be designed to accommodate all home support services, including the loan of equipment. To facilitate the transition, it was possible to keep the same telephone number, 450 491-1233. The new coordinates of the SAD will be as follows: 59, boulevard Industriel in Saint-Eustache. It will always be necessary to make an appointment with the service equip-

ment loan before traveling. In anticipation of the move, this service will also be closed on October 1 and 2, 2020.

"The full capacity of employees at CLSC Jean-Olivier-Chénier having been reached, our organization had to find a new building to offer an optimal work environment, as well as an adequate and safe arrangement for the service of equipment loans. The new home support facilities will be adapted to meet the needs of our workers, who will be able to continue to offer quality care and services to customers," said Rosemonde Landry, President and CEO of the CISSS des Laurentides.



Afin de respecter les directives de la Santé publique, les membres de l'APTS ont manifesté leur impatience en tenant diverses actions de visibilité dans les établissements du CISSS des Laurentides.

RENOUVELLEMENT DE LEUR CONVENTION COLLECTIVE LES PROFESSIONNELS EN SOINS **ATTENDENT** DEPUIS LE 31 MARS

(CA) - Les membres de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) des Laurentides, sans convention collective depuis le 31 mars dernier, ont manifesté à l'intérieur des différents établissements du CISSS, le 30 septembre.

«Notre convention collective est échue depuis six mois aujourd'hui. Avec des augmentations salariales de seulement 5 % sur cinq ans, la dernière offre du gouvernement était non seulement loin d'être à la hauteur de nos attentes, mais elle était aussi méprisante», a indiqué Marie-Ève Meilleur, représentante nationale de l'APTS pour la région des Laurentides.

La surcharge de travail dont sont victimes les professionnelles et techniciennes en soins des Laurentides est un autre point sur lequel les deux partis sont loin de s'entendre.

«La partie patronale reste sur ses positions et n'offre rien pour s'attaquer réellement à ce problème. Nous manifestons aujourd'hui pour que le gouvernement comprenne que nous en avons assez d'être mises de côté».

«AU BOUT DU ROULEAU»

Afin de respecter les directives de la Santé publique, les membres de l'APTS ont manifesté leur impatience en tenant diverses actions de visibilité dans les établissements du CISSS des Laurentides. Selon elles, la crise que vit le Québec depuis six mois a démontré les impacts réels de la pénurie de personnel sur le réseau de la santé.

«Le personnel du réseau est au bout du rouleau, insiste Marie-Ève Meilleur. Il est plus que temps de mettre en place des mesures améliorant concrètement l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre pour amener du sang neuf afin de soutenir les équipes en place.»

Pour l'APTS, qui regroupe et représente quelque 56 000 membres, dont 3800 dans les Laurentides, la bonification des primes mises en place pour tenir compte des diverses réalités vécues en marge de cette crise démontrerait la bonne volonté du gouvernement.

«Il s'agit pourtant d'outils essentiels pour amener des ressources à s'engager dans les secteurs névralgiques de notre réseau public, si le réseau n'a pas de bonnes conditions de travail, c'est ultimement la population qui en paiera le prix, notamment par des bris de service».

À QUÉBEC

Au CISSS des Laurentides, questionné à ce sujet, on nous a répondu que ce dossier en est un de portée nationale et que par conséquent, on ne se prononcerait pas.

«Le CISSS des Laurentides n'est malheureusement pas en mesure de vous émettre quelconque commentaire en lien avec ces négociations, puisque celles-ci se déroulent au niveau national et non au niveau local. Nous surveillons toutefois avec intérêt le déroulement de celles-ci, puisque nous avons à cœur le bien-être du personnel représenté par cette instance syndicale.»

▼ PROJET DE LOI 66

LES ÉLUS DE LA RÉGION SE RÉJOUISSENT

 **Benoît Bilodeau**
benoitb@groupejcl.ca

Après une première tentative infructueuse avec son défunt projet de loi 61, le gouvernement du Québec revient à la charge afin d'accélérer certains projets d'infrastructure avec le dépôt du projet de loi 66. En tout, ce sont maintenant 181 projets qui pourraient bénéficier de

mesures d'accélération si le projet de loi est adopté, dont huit sur le territoire des Basses-Laurentides. Une nouvelle étape qui satisfait les élus de la région.

Pour la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, qui a déposé, le mercredi 23 septembre dernier, le projet de loi 66, il est *«possible d'accélérer la mise en chantier [de ces] projets sans faire de compromis sur l'intégrité et sur l'environnement»*. Elle a aussi tenu à préciser que

les mesures incluses dans le projet de loi pour y parvenir *«sont temporaires»*.

LES PROJETS RETENUS

Dans la région immédiate, les projets d'infrastructures retenus sont les mêmes que ceux qui avaient été inscrits dans le projet de loi 61. Il s'agit de la construction de maisons des aînés à Mirabel, Blainville et Sainte-Anne-des-Plaines, la modernisation et l'agrandissement de l'urgence de l'Hôpital de Saint-Eustache et l'ajout d'unités de soins, ainsi que la construction d'une école secondaire dans le secteur de Saint-Canut, à Mirabel.

Sur le plan routier, la construction de l'autoroute 19 entre les boulevards Saint-Martin est, à Laval, et Industriel, à Bois-des-Filion, l'aménagement d'une voie réservée pour autobus et covoiturage sur l'autoroute 15 nord entre les autoroutes 640 et 50, la réfection de la chaussée et l'amélioration de l'autoroute 15 entre Laval et Boisbriand, de même que la réfection et reconstruction du pont Gédéon-Ouimet sur l'autoroute 15 entre Laval et Boisbriand.

LES RÉACTIONS

Les élus de la région disent se réjouir du dépôt de ce projet de loi. Pour un, le préfet de la MRC de Thérèse-De Blainville et maire de Blainville, Richard Perreault, cela *«va accélérer certains projets très im-*



C'est la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, qui a présenté ce projet de loi 66.

portants, dont un prioritaire pour la région, le parachèvement de l'autoroute 19. Nous pourrons enfin voir ce projet se réaliser dans les prochaines années. Merci au gouvernement du Québec d'en avoir tenu compte dans sa liste de 181 projets».

De son côté, le préfet de la MRC de

Deux-Montagnes et maire de Deux-Montagnes, Denis Martin, ce projet de loi est nécessaire pour la relance, et devait être adopté rapidement. «Pour [notre] MRC, le projet de l'agrandissement de l'urgence de l'Hôpital de Saint Eustache était primordial pour nos citoyens et nous

sommes heureux qu'enfin ce projet verra le jour prochainement», a-t-il commenté.

Celui-ci en appelle par ailleurs aux élus provinciaux pour qu'ils travaillent sur une simplification moderne du processus de mise en place de tels projets d'infrastructures. «Peu de gens connaissent les étapes nécessaires pour mener à bien un projet. À titre d'exemple, plus de 350 étapes doivent être franchies avant la mise en chantier d'un projet, tel l'ajout d'une voie réservée permanente sur la 13. Un délai de près de 10 ans est nécessaire avant l'aboutissement d'une réalisation. Il est anormal que nous devions avoir recours à un projet de loi spécial pour faire progresser le Québec», d'indiquer le préfet Denis Martin.

«Plusieurs de ces projets sont attendus depuis trop longtemps par la population [...] et il est plus que temps d'agir [...] C'est ce que nous allons faire et ce, dans des délais raisonnables, tout en respectant les normes environnementales et en ne faisant aucun compromis sur l'intégrité des contrats publics», d'ajouter, enfin, la députée de Mirabel et ministre responsable de la région des Laurentides, Sylvie D'Amours.

CISSS des Laurentides: seules les visites des proches aidants seront autorisées

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/406133/cisss-des-laurentides-seules-les-visites-des-proches-aidants-seront-autorisees>

Le CISSS des Laurentides accueille 453 nouveaux préposés en CHSLD

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/405886/le-cisss-des-laurentides-accueille-453-nouveaux-preposes-en-chsld>

Paliers d'alerte de la COVID-19

Les Laurentides en orange et en rouge

Depuis jeudi 1er octobre 2020, les MRC de La Rivière-du-Nord, de Thérèse-De Blainville, de Deux-Montagnes et la Ville de Mirabel se sont retrouvés au palier rouge concernant la lutte et la surveillance de la COVID-19, et ce, pour une période de 28 jours. Pour leur part, les MRC d'Argenteuil, des Pays-d'en-Haut, des Laurentides et d'Antoine-Labelle changent pour le palier orange. Le CISSS des Laurentides tient donc à préciser à la population ce que cela signifie et quelles mesures seront conséquemment mises en place afin de ralentir la transmission du virus.

Faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), les MRC de Thérèse-De Blainville, de Deux-Montagnes et la Ville de Mirabel ont effectivement pris la couleur rouge, selon l'analyse de la Santé publique qui constate une circulation importante du virus dans ce territoire. S'ajoute également la MRC de la Rivière-du-Nord où la circulation de la COVID-19 est similaire. Quant aux autres MRC de la région des Laurentides (d'Argenteuil, des Pays-d'en-Haut, des Laurentides et d'Antoine-Labelle), leur niveau d'alerte est rehaussé au orange puisque la circulation du virus s'y fait de plus en plus soutenue. Palier rouge (MRC de la Rivière-du-Nord, de Thérèse-De Blainville, de Deux-Montagnes et la Ville de Mirabel) Le palier 4 – Alerte maximale (rouge) applique de manière ciblée des mesures plus restrictives pouvant aller jusqu'à faire cesser les activités non essentielles pour lesquelles le risque ne peut pas être contrôlé suffisamment, en évitant autant que possible un confinement généralisé comme lors de la première vague de la pandémie.

« Nous avons tous une responsabilité collective à assumer et c'est en mettant les efforts nécessaires que nous avons le pouvoir de faire changer les choses et réussir à enfin limiter la propagation de ce virus. Que vous soyez sur un territoire du palier rouge ou orange, je vous demande personnellement de redoubler d'ardeur et de suivre les recommandations émises. Il en va de se protéger soi-même et de protéger ceux qui nous entourent », a déclaré le Directeur régional de santé publique des Laurentides, Dr Eric Goyer. Les paliers d'alerte sont établis suivant les recommandations des autorités de santé publique, qui font une analyse régulière de la situation. Pour plus d'information, consultez le document détaillé Système d'alertes régionales et d'intervention graduelle à 4 paliers du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.



Dr Eric Goyer

À l'Hôpital de Saint-Jérôme

Construction d'un complexe temporaire



Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a annoncé la semaine dernière la construction d'un complexe temporaire qui viendra pallier le manque d'espaces disponibles dans cet hôpital, notamment en prévision de mieux répondre aux besoins qui découleront de la deuxième vague de la COVID-19 au cours des prochains mois, en permettant de libérer des espaces au sein même de l'Hôpital.

« Ce projet de construction temporaire témoigne des efforts qui sont faits pour adapter notre réseau à la réalité concrète de chaque communauté, dans un souci d'optimisation et d'efficacité. Il reflète aussi notre désir d'améliorer très rapidement l'accès aux services du réseau, dans un contexte inédit où les besoins ne peuvent que s'accroître. »

Le projet de complexe temporaire à assemblage rapide de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme a pour but d'ajouter rapidement des lits de soins à l'installation. L'assemblage de ce complexe sera réalisé d'ici l'hiver, en seulement quelques semaines, pour un coût de près de 19 M\$. L'ajout de ce complexe, qui comprendra 57 lits, permettra de réorganiser les espaces intérieurs de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme afin d'y accueillir plus aisément les patients présentant des symptômes de la COVID-19. Cela permettra de procéder à l'évaluation de ces derniers dans des conditions optimales et sécuritaires durant leur épisode de soins.

ACTUALITÉ

GROUPEJCL.COM

ÉCLOSION DE CAS DE COVID-19 LA SITUATION SE RÉSORBE AU CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-EUSTACHE

Benoît Bilodeau
benoitb@groupejcl.ca

La situation semble vouloir se résorber au Centre d'hébergement de Saint-Eustache, appelé aussi Manoir de Saint-Eustache, où, depuis quelques jours, le nombre de cas de COVID-19 est au beau fixe. Depuis quelque trois semaines, l'établissement est au prise avec une éclosion qui a touché à ce jour plus de trentaine de résidents.

En date du 4 octobre dernier, ce sont 26 cas, dont trois en voie de guérison, qui sont signalés à cet endroit par le gouvernement du Québec dans le plus récent «État de situation des cas confirmés et des décès par CHSLD» mis en ligne. En outre, six résidents en sont décédés, ce qui portent donc le nombre de bénéficiaires touchés à au moins 32 (ceux guéris ne sont plus comptabilisés) depuis que cette éclosion a vu le jour à ce centre d'hébergement.

Également, 10 employés ont été testés positifs, chiffre qu'a confirmé, mardi matin, une porte-parole du Syndicat des travailleuses et travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux, affilié à la CSN (STTLSSS-CSN).

LA TRANSMISSION COMMUNAUTAIRE EN CAUSE

Aux dires justement de Valérie Lapensée, responsable des communications pour le STTLSSS-CSN, qui regroupe le personnel administratif (agents administratifs, techniciennes, secrétaires médicales) et le personnel para-technique auxiliaire de métier (préposées aux bénéficiaires, personnel de cuisine, personnel à l'entretien ménager, les ouvriers spécialisés et les brancardiers), la situation serait cependant «sous contrôle» dans l'établissement eustachois. «Nous avons des patients qui vont de mieux en mieux, qui sont en train de remonter la pente. La situation semble se résorber, mais 23 cas [actifs], c'est encore énorme», d'indiquer celle-ci, en entrevue téléphonique, mardi matin.

Si cette éclosion a vu le jour, selon Mme Lapensée, c'est en raison de la transmission communautaire qui a cours au Québec depuis quelques semaines. «Le virus peut avoir été transmis par des visiteurs ou des proches aidants. Ou même par des employés qui, de par leur vie quotidienne, reviennent au travail et ça peut entraîner, sans qu'ils le sachent, un risque. Il y a aussi transmission dans les écoles en ce moment et ça nous donne un contrecoup. Nous devons aller travailler tant et aussi longtemps



Photo Benoît Bilodeau

Au moins 32 résidents et 10 employés ont été testés positifs à la COVID-19 au Centre d'hébergement de Saint-Eustache.

que notre enfant n'a pas de symptômes, même s'il est en isolement en raison d'un cas dans son école», de résumer Mme Lapensée.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION MANQUANTS

Aussi, celle-ci ajoute que le personnel n'a pas les équipements de protection requis pour faire face à la situation. «Nous n'avons pas de masques N95, seulement des masques en papier bleus. C'est ce qu'on demande depuis le début. On ne sait pas si c'est une question de coût, mais pour nous, c'est

notre cheval de bataille. Nous pouvons être des agents transmetteurs parce qu'on se promène de chambre en chambre, mais on n'a pas cet équipement, même de en plus d'études tendent à démontrer que la COVID-19 est une infection aérienne», de dire Mme Lapensée à ce sujet.

Notons, enfin, que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides n'avait pas été en mesure, au moment de mettre sous presse, de commenter la situation, malgré une demande de votre hebdo L'ÉVEIL en ce sens.

UN RÉSEAU PRÊT À SUPPORTER LA SITUATION DEMEURE DIFFICILE CHEZ NOUS

Mychel Lapointe
redaction@groupejcl.ca

La situation actuelle est claire, selon le portrait qu'en faisait lundi, en conférence téléphonique, le Dr Éric Goyer, directeur de la santé publique des Laurentides: on assiste à une «hausse importante» de cas et on se retrouve actuellement avec «plusieurs milieux en éclostion» dans les Laurentides.

La chose est d'autant plus précise dans la portion sud de la région où on retrouve la très large majorité des 323 cas actifs (en date de lundi).

Une situation qui, de toute évidence, ne semble pas être en voie de changer à court terme.

Heureusement, nous assure Sylvain Pomerleau directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche au CISSS des Laurentides, le réseau serait en mesure de supporter la pression que pourrait provoquer la poursuite de la hausse des cas.

STATISTIQUES

Selon les chiffres dévoilés par le CISSS, vendredi dernier, on dénombrait 764 cas de COVID-19 à Saint-Jérôme depuis le début de la pandémie.

Dans Laurentides, Saint-Jérôme devançait (en nombre de cas) Blainville (546), Mirabel (478), Saint-Eustache (451), Sainte-Thérèse (376) et Boisbriand (324).

Les quatre MRC du sud de la région (qui, on le sait, se retrouvent en zone rouge depuis la semaine dernière) affichaient au 1^{er} octobre (le CISSS publie le vendredi les statistiques compilées le jeudi) un total de 4 171 cas.

Selon les chiffres compilés par MRC, ça donne 1 657 cas pour Thérèse-de-Blainville, 1 171 pour Rivière-du-Nord, 865 pour Deux-Montagnes et 478 pour Mirabel (une ville, une MRC).

Bien entendu, la concentration de la population laurentienne dans les quatre MRC en question y est pour beaucoup.

Précisons également que les trois MRC du sud de la région font partie de la Com-



Le directeur de la santé publique des Laurentides, le docteur Éric Goyer.

munauté métropolitaine de Montréal (CMM) qui est encore passablement touchée actuellement par la COVID-19.

PROCHES AIDANTS

Par ailleurs seules les visites des proches aidants sont dorénavant autorisées dans les établissements du CISSS des Laurentides.

«Ces nouvelles règles nous permettent de maintenir un certain nombre de visiteurs incontournables et d'éviter que nos usagers soient maintenus dans la solitude comme ce fut parfois le cas lors de la première vague de COVID-19. Néanmoins, nous devons limiter la circulation dans nos différents milieux de soins et de services afin de réduire les risques de contamination et de faciliter l'application de mesures de protection pour tous» fait savoir Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides.

Des exceptions s'appliquent aux personnes en soins palliatifs, en fin de vie ou encore pour les enfants nécessitant la présence de leur parent, de même que dans les secteurs pour lesquels un accompagnateur est requis.

Les consignes détaillées qui encadrent la venue des proches aidants sont disponibles sur le site [www.quebec.ca/sante].

Transfert de la gériatrie à L-G Rolland : «On n'a pas le choix d'agrandir par en dedans», affirme le député de St-Jérôme

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/338122/transfert-de-la-geriatrie-a-l-g-rolland-on-na-pas-le-choix-dagrandir-par-en-dedans-affirme-le-depute-de-st-gerome>

Cas de COVID avec hospitalisation : tous les établissements laurentiens mis à profit

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/338109/cas-de-covid-avec-hospitalisation-tous-les-etablissements-laurentiens-mis-a-profit>

COVID : toute la région des Laurentides basculerait en zone rouge

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/337974/covid-toute-la-region-des-laurentides-basculerait-en-zone-rouge>

COVID-19 | Explosion des cas dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/337819/covid-19-explosion-des-cas-dans-les-laurentides>

COVID-19 | «Le CISSS des Laurentides est inhumain envers nos infirmières», affirme la FIQ-SPSL

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/337809/covid-19-le-cisss-des-laurentides-est-inhumain-envers-nos-infirmieres-affirme-la-fiq-spsl>

EXCLUSIF | La MRC des Pays-d-en-Haut passerait en zone rouge sous peu

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/337796/exclusif-la-mrc-des-pays-d-en-haut-passerait-en-zone-rouge-sous-peu>

COVID-19 | Les 18-35 ans inquiètent la santé publique des Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/337572/covid-19-les-18-35-ans-inquietent-la-sante-publique-des-laurentides>

Zone rouge | Le masque devient obligatoire en classe et dans la cour d'école au secondaire

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/337519/zone-rouge-le-masque-devient-obligatoire-en-classe-et-dans-la-cour-decole-au-secondaire>

COVID-19 | 1191 nouveaux cas dont 57 dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/337487/covid-19-1191-nouveaux-cas-dont-57-dans-les-laurentides>

Le CISSS des Laurentides restreint les visites et décrète une interdiction de boire et manger au poste infirmier

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/337455/le-cisss-des-laurentides-restreint-les-visites-et-decrete-une-interdiction-de-boire-et-manger-au-poste-infirmier>

Troubles mentaux : des intervenantes psychosociales au poste de police de St-Jérôme

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/337047/troubles-mentaux-des-intervenantes-psychosociales-au-poste-de-police-de-st-gerome>

COVID-19 | Le pire bilan quotidien en 5 mois au Québec

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/337068/covid-19-le-pire-bilan-quotidien-en-5-mois-au-quebec>

Déplacements interrégionaux : la SQ sera dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/faits-divers/337063/deplacements-interregionaux-la-sq-sera-dans-les-laurentides>

Le CISSS des Laurentides remercie ses travailleurs de la santé

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/337033/le-cisss-des-laurentides-remercie-ses-travailleurs-de-la-sante>

COVID-19 | 63 nouvelles personnes infectées dans la région des Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/336749/covid-19-63-nouvelles-personnes-infectees-dans-la-region-des-laurentides>

Manque de transparence dénoncé : la Santé publique des Laurentides en a plein les bras

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/336713/manque-de-transparence-denonce-la-sante-publique-des-laurentides-en-a-plein-les-bras>

COVID : l'école St-Stanislas de St-Jérôme fermée temporairement

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/336554/covid-lecole-st-stanislas-de-st-gerome-fermee-temporairement>

COVID-19 | On rapporte 47 nouveaux cas dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/336436/covid-19-on-rapporte-47-nouveaux-cas-dans-les-laurentides>

COVID-19 | 6 décès au CHSLD St-Eustache et 10 travailleurs atteints, selon le STTLSSS-CSN

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/336383/covid-19-6-deces-au-chsld-st-eustache-et-10-travailleurs-atteints-selon-le-sttlsss-csn>

COVID-19: la MRC Antoine-Labelle bientôt au niveau Rouge

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/rouge_-_rouge_-_mp3

La PDG du CISSS des Laurentides commente sur l'interdiction de boire ou manger sur les postes de travail

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/ciess_-_ciess_-_25.mp3

COVID-19 : 10 cas actifs dans la MRC d'Antoine-Labelle, 8 cas pour la MRC des Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_covid_2020.10.05_-_mp3

Les infirmières n'ont plus le droit de boire ou de manger sur leur poste de travail, la FIQ-SPSL s'indigne de cette directive du CISSS des Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_cafe_2020.10.05_-_mp3

Seules les visites des proches aidants sont maintenant autorisées au CISSS des Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/hopital_-_hopital_-_5.mp3

La direction du CISSS des Laurentides a déployé des banderoles pour remercier les professionnels et les médecins

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_ciessl_2020.10.01_-_mp3

COVID-19 : 16 cas actifs dans les Hautes-Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_covid_2020.10.01_-_mp3

Un troisième élève de la polyvalente Saint-Joseph testé positif à la COVID-19

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_poly_2020.09.30_-_mp3

Les membres de l'APTS manifestent leur impatience dans les Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_apts_2020.09.30_-_mp3